PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MINGANIE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

La MRC de Minganie invite la population à participer à la CONSULTATION PUBLIQUE sur la révision du schéma de couverture de risques révisé en sécurité incendie.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le projet de schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie, élaboré en vertu de la Loi sur la sécurité incendie et ayant pour but principal de prévoir les modalités de l'organisation de la sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Minganie, sera présenté en consultation publique le **21 mai 2024 à 19h00** au Portail Pélagie Cormier situé au 1010, Promenade des Anciens à Havre-Saint-Pierre, Québec, G0G 1P0 (grande salle au 2^{ième} étage). La consultation publique sera également accessible par visioconférence en utilisant le lien zoom suivant pour se connecter :

https://us02web.zoom.us/j/84668298271?pwd=dW1hOTlEUE1SNzdLdzZ4WkJuNHl lUT09

Le projet de schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie est disponible pour consultation sur le site internet de la MRC de Minganie à l'adresse suivante : mrc.minganie.org.

Les personnes intéressées peuvent faire part de leur commentaire par courriel à l'adresse <u>prevention@mrc.minganie.org</u> ou par la poste à l'adresse suivante :

Prévention incendie - Schéma de couverture de risques révisé MRC de Minganie 1303, de la Dique, Havre-Saint-Pierre, Québec, G0G 1P0

Historique

Le 15 juin 2010, le schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Minganie entrait en vigueur à la suite de son attestation par le ministère de la Sécurité publique. Le schéma de couverture de risques en sécurité incendie est un document de planification de la sécurité incendie sur le territoire qui comprend:

- Un portrait complet des ressources et des mesures municipales en sécurité incendie (équipement, délai d'intervention, formation des ressources humaines, programme de prévention, réglementation municipale, approvisionnement en eau, etc.);
- Les objectifs à atteindre pour être en mesure de faire face aux risques présents sur le territoire;
- Les actions à mettre en œuvre par les municipalités locales et les services de sécurité incendie pour atteindre les objectifs du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Concrètement, l'application du schéma de couverture de risques en sécurité incendie permet d'accroître la sécurité incendie offerte sur le territoire de la MRC de Minganie et de réduire les pertes humaines et matérielles attribuables aux incendies.

Donné à Havre-Saint-Pierre, ce neuvième jour de mai de l'an deux mille vingtquatre.

Fanie Boudreau, greffière-trésorière adjointe